

De : [redacted]@wanadoo.fr >

Sujet **Carrière de Guitrancourt - avis de consultation**

29/08/2023 à 21:31

Pour drie-conultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr >

> Commentaire(s):

Bonjour

Pour faire suite à l'arrêté du 23 juillet dernier proposant au public de déposer un avis sur le comblement de la carrière de Guitrancourt, je me permets de poser les questions suivantes :

- quel sera l'impact sur la circulation des poids-lourds de 30 tonnes sur la RD 190, sachant que cette voie est déjà encombrée quotidiennement par le passage de poids-lourds polluants et bruyants?
- les villes de Meulan-en-Yvelines , d'HARDRICOURT, de Mézy et de Juziers seront-elles traversées par ces camions ?

Sur le plan de la page 23 du dossier consultable, la flèche rouge orientée est/ouest sur la RD 190 laisse penser que ces villes subiront le passage des véhicules venant déposer des gravats à Guitrancourt ?

- de quoi se composeront ces gravats et déchets ? Seront-ils identifiés ? Non polluants?

Merci de vos réponses.

Bien cordialement

[redacted]